



A.F.T. Namur-Luxembourg
 Chaussée de Marche, 935 C
 5100 WIERDE
 Tél. : 081/55.41.80 - 81
 Fax : 081/55.41.79

Jambes, le 4 février 2013

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL "AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG" QUI S'EST TENUE A JEMELLE LE 02.02.2013

Le Comité Régional est représenté par :

Messieurs Guy CHARLET, Michel COLSON, Pierre CREVITS, Jean-François KESSLER, Jean-Pierre KUHNEMANT et Madame Léa MESTACH.

1. Vérification des pouvoirs des délégués :

Les Clubs suivants sont présents ou représentés :

Tennis de la Citadelle, RTC Esma, RTC Arlon, TC Virton, TC Wellinois, TC Saint Gilles Ciney, TC Couvin, TC La Bruyère, TC Grand Ohey, TC Fosses, TC Géronsart, TC Malonne, TC Libramont, CT La Roche, G.R. Corpo, TC La Carrière, TC Barvaux, TC Tabora, Spy TC, TC La Brulotte, TC Temploux, TC Jemelle, TC Winenne, TC Val d'Attert, TC des Lorrains et TC Perwez.

Soit 143 voix sur 353 (40,5 %) pour 26 clubs présents ou représentés sur 88 (29,5 %).

2. Allocution du Président :

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie pour votre présence et vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale statutaire 2013.

L'année 2011 avait été marquée par le décès de notre Président Joseph Buron. Le sort s'est acharné sur nous et a encore été plus cruel en 2012, avec la disparition de notre Secrétaire, Jacques Carrier, et de notre Trésorier, Maurice Dantine. En raison de tout ce qu'ils ont fait et de tout ce qu'ils représentent pour notre Région, je vous propose de commencer cette assemblée en leur rendant l'hommage qu'ils méritent.

Si je prends la parole aujourd'hui, c'est à Maurice que je le dois, lui qui est venu me chercher et m'a convaincu de faire un bout de chemin avec lui au service du tennis, déjà à l'occasion d'un décès, celui de notre ami Daniel Schreiber. C'était en 2006.

Le départ brutal de Maurice nous laisse tous orphelins. Le vide est immense. D'abord et surtout affectivement : par sa présence, son action quotidienne aux côtés de Lucia et Frédérique, son sourire permanent, son dynamisme inébranlable, sa sollicitude envers les autres, Maurice était le ciment de notre fédération. Maurice a été notre maître à tous dans notre mission au service du tennis régional, de l'interprétation à l'application des règlements, en passant par une multitude de conseils tous plus judicieux les uns que les autres. C'est à Maurice que nous devons notre informatisation. C'est lui qui a eu l'idée avant tout le monde et a concrétisé notre site internet. Grâce à son avant-gardisme, il nous a permis d'avancer et d'être à la pointe dans notre domaine.

Malgré sa passion pour le tennis, il arrivait à Maurice de nous faire sentir qu'il était temps qu'il se retire pour laisser la place aux plus jeunes. Cette place, il l'a finalement quittée malgré lui, et il laisse derrière lui un vide immense.

Je commençais notre assemblée de l'an dernier en souhaitant un prompt rétablissement à notre Secrétaire, Jacques Carrier, qui était hospitalisé à ce moment-là. On savait qu'il luttait avec un courage et une volonté énorme contre la maladie depuis quelques mois. Dans le fond de notre cœur, on espérait jusqu'au bout qu'il allait prendre le dessus. On avait encore rencontré Jacques, le 15 avril dernier, aux finales de la Coupe de Borman à Marche. La Coupe de Borman, une de ses compétitions favorites, dont il a été l'inamovible juge-arbitre pendant tant d'années, jusqu'en 2011.

Jacques avait rejoint le Comité régional Namur-Luxembourg en 1992, il y a exactement 21 ans. Il faisait partie de l'équipe de choc composée de Claude Marlier, Maurice Dantine, Joseph Buron, Daniel Schreiber, Omer Duterme. Omer est aujourd'hui le dernier des Mohicans. Pendant de nombreuses années, il a été un pilier de l'arbitrage au sein de notre région. Il a très longtemps animé avec la verve qui le caractérisait la Commission d'arbitrage. En 2007, Jacques était devenu notre secrétaire régional.

Au sein du Comité, Jacques était un homme de principe et de conviction. Pendant toutes ces années d'activité, si je dois citer un projet qui lui tenait à cœur, c'est celui de l'interclubs Messieurs à 4 joueurs. Dans ce domaine, on peut parler de lui comme d'un visionnaire. Avant tout le monde, il avait compris que la longueur des journées d'interclubs le dimanche allait constituer un frein à leur participation et il plaidait pour une réduction du nombre de joueurs par équipe. Il a plaidé et défendu son idée pendant de longues années. L'histoire est cruelle : c'est au moment où, pour la première fois, son projet se concrétisait qu'il nous a quittés, non sans avoir pu en constater le succès.

Qui ne se souviendra de ses interpellations fortes de sa voix imposante dans nos comités régionaux, de ses animations au micro lors des remises des prix du critérium, de son rapport croustillant de secrétaire régional lors de nos assemblées générales, de ses chansons lors des animations karaoké, de son chapeau de soleil au bord des terrains de Marche ? Tout cela nous manquera très fort à tous.

Au nom du Comité régional et de l'ensemble de l'Association Francophone de Tennis, je tiens ici à remercier du fond du cœur Maurice et Jacques pour tout ce qu'ils nous ont apporté. Je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Après ce moment de respect et de mémoire, je vous propose d'entamer l'agenda de notre assemblée, avec sa partie classique (les rapports habituels du secrétaire, des commissions et du coordinateur régional, les comptes et le budget) mais aussi, comme tous les deux ans, une élection.

Lors d'une assemblée générale extraordinaire début avril, nous avons décidé de déménager notre siège social pour rejoindre les nouveaux bureaux de Wierde de l'AFT, qui a quitté Bruxelles. Le contexte budgétaire structurel de l'AFT Namur-Luxembourg n'était pas facile : nous étions confrontés à une diminution des affiliations et donc des recettes, alors que le travail, et donc la masse salariale, ne se réduisait pas. L'objectif principal de l'intégration à Wierde était de pérenniser le service de notre secrétariat professionnel, quelle que soit l'évolution future du tennis régional, en réalisant une série d'économies d'échelle (loyers, frais administratifs, etc.). Nous sommes conscients que c'est un petit bouleversement pour nos deux secrétaires, mais cela leur offre indubitablement plus de perspectives et de sécurité à moyen et long terme. Je pense que le bilan, après 10 mois, est extrêmement positif : que ce soit du point de vue matériel (bâtiments et installations nettement plus fonctionnelles), du point de vue comptable (les économies d'échelle se sont confirmées, comme vous le constaterez dans nos comptes) et, le plus important, du point de vue humain (l'intégration de Lucia et Frédérique s'est parfaitement déroulée, comme elles peuvent en témoigner).

Le principal défi auquel notre région a été confrontée cette année est d'ordre administratif et découle du départ de Jacques et Maurice. Notre comité s'est trouvé amputé de deux de ses principales chevilles ouvrières. Je tiens à remercier tous les membres du Comité pour leur disponibilité et leur dynamisme, qui ont fait en sorte que notre région puisse continuer à fonctionner à votre service. Un merci particulier à Guy, qui a repris le rôle de secrétaire, et à Jean-Pierre, qui s'est attaqué à la comptabilité avec l'aide éclairée de Michel. Un grand merci, enfin et surtout, à nos deux secrétaires, Lucia et Frédérique, qui ont fait face avec un grand courage dans l'adversité et ont largement contribué à maintenir l'embarcation à flots. Elles nous ont guidés dans la reprise des différents dossiers, quand elles n'ont pas assumé le boulot elles-mêmes. Au nom de tout le Comité régional et en votre nom à tous, permettez-moi de les remercier ici chaleureusement.

Je terminerai par quelques informations importantes :

- le succès des interclubs Messieurs 4 simples - 2 doubles, aux côtés de la formule classique 6 simples - 3 doubles, s'est traduit par une extension jusqu'à la division 2 ;
- en raison d'un vide juridique temporaire (transfert de compétence du ministre des sports au ministre de la santé), les certificats médicaux ne constituent toujours pas une obligation légale cette année ; tout en recommandant à chacun de ne prendre aucun risque et de continuer à consulter son médecin sur son aptitude à la pratique sportive, l'AFT nous informe que les certificats médicaux ne seront donc pas contrôlés cette année ;
- je me permets d'insister encore une fois sur le canal d'information que constitue l'AFT Newsletter, envoyée par mail à tous les clubs ; de nombreuses informations précieuses transitent par ce canal ;
- l'assemblée générale de l'AFT se tiendra aux Moulins de Beez à Namur le 16 mars prochain ; vous y êtes tous conviés pour y élire vos représentants. Ce serait bien que notre région profite de la proximité géographique pour être représentée en nombre.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite à tous le meilleur en 2013 pour vos familles et pour vos clubs.

Pierre Crevits,
Président

3. Rapport du Secrétaire régional f.f. :

Mesdames et Messieurs les correspondants des clubs,
Chers collègues et amis sportifs,

Avant d'aborder les habituelles statistiques sportives régionales 2012, je voudrais attirer votre attention au sujet de l'évolution du tennis et vous remémorer une partie de l'introduction 2011 de Jacques : « tout peut être amélioré, corrigé, remis en question quand cela est nécessaire et je suis persuadé que le moment est venu d'apporter des solutions qui s'imposent aujourd'hui pour tous les acteurs de nos nombreuses activités tennistiques ».

Quelques statistiques relatives à l'exercice 2012

- Nos membres : octobre 2012, nous comptabilisons 12.946 membres pour 13.047 fin 2011.
La répartition est la suivante : 8.755 seniors pour 8.836 en 2011, soit une diminution de 81 membres.
3.030 juniors pour 3.041 en 2011, soit une diminution de 11 membres et 1.161 benjamins pour 1.170 en 2011, soit une diminution de 9 membres. Cependant, nous enregistrons un apport de 26 membres principalement engendré par les « affiliations école » à 2 euros : 2.530 contre 2.403 fin 2011.
- Nos clubs : notre région compte 88 clubs. Nous avons accueilli le TC Erezée dont Monsieur Michel Jacquet est le Président et le nouveau gestionnaire du TC Bois du Loup Monsieur Maçon Jacques ainsi que Monsieur Benoît Charlier du Smash Tennis Saint Hubert.
Nos félicitations au RTC Esma pour le sixième anniversaire de sa création.
- Formations des jeunes : Michaël Dermience nous éclairera sur la situation à l'AFT et sur la sélection et comportement de nos jeunes.
- Le Comité régional : quelques changements ont été opérés depuis peu : la reprise de la trésorerie a été attribuée à Michel Colson et Jean Pierre Kuhnémant. La fonction de secrétaire a été reprise par Guy Charlet.
Notre comité s'est réuni à plusieurs reprises afin de répondre aux impératifs régionaux, à l'actualité sportive et à l'étude des différentes propositions de modification des statuts et divers règlements abordés lors des différents chantiers de l'AFT et de la FRBT.
Les réunions sont préparées par les différentes commissions et le secrétariat.
Un immense merci à nos deux perles, Lucia et Frédérique.

Principaux faits tennistiques en 2012 :

- Les interclubs : 1.670 équipes inscrites dont 30 en Nationale et 6 en Ligue.
La formule à 4 joueurs prend son élan et la division Messieurs II s'ouvrira en 2013 au « 4/2 ».
Réflexion personnelle : il ne s'agit nullement dans mon esprit d'opposer deux formules, mais de proposer deux manières de vivre agréablement nos journées d'interclubs.
Eternelles, sont les amendes : le montant des amendes qui s'élève à 8.900 € en 2012 pour 7.975 € en 2011, soit une augmentation de 925 € (11 %).

Ce chiffre est alimenté, entre autres, par de très nombreux forfaits.

Les clubs qui se sont distingués :

1. champion interrégions : le TC des Lorrains en Jeunes Filles -12 II
2. champions nationaux : TS Gembloutois en Messieurs III et le club de Wépion en Messieurs 45 III

Les tournois : un total de 20.667 participants.

Une augmentation de la participation en catégories adultes Messieurs (3 %) et Vétérans (12 %), une forte augmentation (15 %) chez les jeunes et notre parent pauvre reste les catégories Dames (- 3 %).

Le pourcentage des W.O. est de 3 % en 2012, en diminution de 2% depuis l'instauration du système de suspension.

Nous serons éclairés sur l'apport du nouveau règlement (WO = défaites) en vigueur depuis décembre.

- Eliminatoires de la Coupe de Borman et des Championnats de la Fédération Wallonie-Bruxelles : température un peu basse cette année 2012.
Une épreuve sélective et élitiste. L'édition 2013 se déroulera du 08 au 14 avril au TC Marche (2^{ème} semaine des vacances de Pâques).
- Masters régional des vétérans : la mise en place de cette compétition (5 catégories sur 8) organisée depuis 2011 dans les installations du club de Ciney en septembre commence à faire des adeptes.
L'édition 2013 devrait connaître une augmentation de catégories, notre action portera sur l'accueil des Dames en particulier.
- Tour final du Championnat AFT des Vétérans :
Une éliminatoire régionale est prévue au mois d'août.
Le tour final sera prévu en septembre à Mons.
- Tour final du Critérium national :
Notre région a le privilège de l'organiser en 2013. L'organisation est attribuée au RTC Arlon les deux premiers weekends d'octobre.
- Tournoi de la Grande Région des moins 12 ans (filles et garçons) :
Réservé aux jeunes de -12 ans, l'édition 2012 s'est disputée en Allemagne début novembre et nos représentants s'y sont particulièrement illustrés.
Michaël nous en donnera le compte-rendu lors de son allocution.
- Tour final interrégions jeunes au TC Géronsart :
Sur 8 équipes, une seule équipe a rejoint la finale, il s'agit du RTC Arlon en Jeunes Gens -12.
- Remise des prix du Critérium :
Nous avons enregistré une participation exceptionnelle des lauréats lors de cette remise des prix où anecdotes et moments forts de la saison ont égaillé et animé cet après-midi festif.
Un bémol, trop peu d'équipes interclubs sont présentes lors de la remise des diplômes.
Le club de Virton s'est vu décerner le titre de club en or.

Je clôturerai ce rapport par cette phrase : « nous sommes 88 entités tennistiques différentes, mais nous devons, d'une même voix, œuvrer à la convivialité de notre région, une région où l'accueil est humain et le plaisir de jouer au tennis une valeur fondamentale ».

Mesdames, Messieurs, c'était le rapport du remplaçant de Jacques,

Je vous souhaite à tous une saison 2013 aussi prospère que le sont vos ambitions.

Le secrétaire régional f.f.,
Guy Charlet

4. Rapport du Trésorier - présentation du budget et approbation : (voir en annexe le compte de résultats)

Mesdames, Messieurs,

Après le décès, au mois de mars 2012, de notre dévoué trésorier, Maurice Dantinne, j'ai accepté de reprendre la responsabilité des comptes de notre région.

Ce n'est qu'après avoir récupéré et trié tous les documents auprès de l'épouse de Maurice, et après avoir effectué toutes les démarches auprès des différents organismes bancaires, que le travail de comptabilité a pu recommencer vers la mi-2012.

Avant tout, je voudrais remercier 3 personnes :

En premier lieu, Michel Colson qui a bien voulu créer pour moi un nouveau tableau Excel.

Les 2 autres personnes sont nos excellentes secrétaires Lucia et Frédérique. Elles ont joué un rôle déterminant :

- dans la gestion des contacts avec les clubs pour les tournois, les interclubs, les arbitrages et les W-O
- dans le paiement des factures

2012 a donc été une année de bouleversement avec les départs de Jacques et de Maurice et, en avril, avec le déménagement de notre bureau de Géronsart vers celui de l'AFT à Wierde.

En conséquence, des répercussions directes se sont fait sentir dans notre budget 2012.

Dans les résultats :

- Après quelques années de bilan déficitaire, la région présente enfin un boni de 10.395 €.
- L'application des WO a permis de dégager une somme de 1.584 € (sur un total de 3.198 €).
- En fin d'année, les clubs ont donc récupéré une somme de 1.614 €.
- En ce qui concerne les amendes, un montant de 11.913 € a été perçu, dont voici le détail :
 - interclubs : 8.900 €
 - tournois : 801 €
 - arbitres manquants : 675 €
 - arbitrage des finales : 1.537 €

Dans les dépenses :

- Si on exclut les divers, on constate que le résultat 2012 est parfaitement en ligne avec le budget prévu.
- Dans les divers non budgétisés en 2012, on retrouve des dépenses non-récurrentes puisqu'elles correspondent :
 - à des transferts (suppression d'un compte courant et d'un compte épargne)
 - au remboursement de 2 sommes qui devaient être payées à l'AFT et non pas à la région
 Ces mouvements sont inclus dans les recettes du poste 5.

Dans le budget :

- Certaines charges administratives seront naturellement en diminution grâce à l'intégration à Wierde.
- Les frais salariaux seront naturellement en augmentation à cause de l'évolution de l'index.
- En dépenses exceptionnelles : en octobre de cette année, nous accueillerons les finales du Critérium National. Une somme de +/- 3.500 € sera à la charge de la région. Nous ne retrouverons cette dépense qu'en 2022, c'est-à-dire dans 9 ans (tournante dans les 9 régions).

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Pierre Kuhnémant

5. Rapport des vérificateurs aux comptes :

Nous, Georges Marcq et Etienne Poot Baudier avons procédé, en date du 04 janvier 2013, à la vérification des comptes de l'A.S.B.L. Tennis Région Namur-Luxembourg pour l'exercice 2012. Ce contrôle nous a été confié lors de l'Assemblée Générale de février 2012.

Une vérification par sondage a révélé une parfaite conformité avec les pièces comptables. Les dépenses et recettes sont appuyées par les pièces justificatives probantes et les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes.

Le résultat de l'année correspond à un bénéfice de 10.396 EUR.

Nous tenons à saluer le remarquable travail réalisé par la nouvelle équipe qui a bien repris la comptabilité de notre regretté Maurice Dantinne et nous a répondu de manière précise à toutes les questions posées.

Nous proposons donc à l'Assemblée de donner décharge aux administrateurs pour les comptes de l'année 2012.

Georges MARCQ & Etienne POOT BAUDIER

6. Approbation des comptes, décharge aux Administrateurs :

L'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au Comité régional pour la gestion de l'exercice 2012. Elle approuve également sans réserve le budget.

7. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2013 :

Etienne POOT BAUDIER (TC La Bruyère) remet sa démission et est remplacé par Vincent RENAUD (TC Temploux). Georges MARCQ (Tennis Indoors Mettet) poursuit sa mission de vérificateur aux comptes.

8. Rapport des Commissions :

A. Commission arbitrage :

Monsieur le Président,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,
Chers Membres,

Principales missions accomplies en 2012

La commission d'arbitrage s'est réunie 4 fois suivant les impératifs liés à ses compétences.

Comme pour les années antérieures, la commission a répondu aux diverses demandes d'agrément de terrains. Elle rappelle que toutes modifications de structures, de changement de surface, de la mise en place d'un éclairage requièrent une nouvelle agrément.

La commission d'arbitrage salue la réussite de Jean-François Kessler au grade de « White Badge ». Cette candidature ayant été présentée par la fédération Luxembourgeoise de tennis.

La commission a nommé, au grade d'arbitre régional, trois arbitres qui officient régulièrement dans nos tournois. Il s'agit d'Adrien Guyot du club de Géronsart, Axel Biston de La Closière et Anthony Boulanger du TC Halanzy. Néanmoins, la commission regrette de n'avoir pu présenter en 2012 de candidats aux examens de juge-arbitre national et arbitre national. Certains arbitres, nouvellement promus, seraient pressentis pour présenter ces examens en 2013.

Etant réduite à six membres depuis le départ d'Alain Mespouille et Christian Graisse, la commission d'arbitrage avait, en cours d'année, lancé un appel à candidature.

Deux membres ont répondu à cet appel : Aude Colson et Eric Bourguet, de retour en terre Namuroise. Les deux candidatures ont été acceptées par la commission d'arbitrage. La commission se compose maintenant de huit membres.

Interclubs et tournois

La commission a mené à bien les corrections des rencontres interclubs et des tableaux de tournois.

Quant à l'application des règles, trop de manquements sont encore constatés. La commission rappelle que les règles sont éditées dans le guide officiel de l'AFT et régulièrement rappelées dans la brochure régionale. Les juges-arbitres et responsables interclubs devraient s'en inspirer en début et tout au long de la saison.

La commission d'arbitrage remercie particulièrement les juges-arbitres neutres qui ont orchestré, en 2012, les rencontres interclubs au niveau national et interrégions. Pour rappel, tout club qualifié pour le tour final (national ou interrégions) est tenu de mettre un responsable interclubs à disposition qui pourra être désigné comme responsable interclubs neutre par la commission d'arbitrage de la région. Les noms des responsables interclubs doivent être communiqués pour le 1^{er} août. Les clubs qui ne mettent pas de responsable interclubs à disposition de la commission d'arbitrage seront pénalisés d'une amende de 75€. Il en sera de même si le responsable interclubs mis à disposition refuse une désignation (Officiel 2012 - Appendice A page 100).

Formations annuelles

Les formations et examens pour le juge-arbitrage et l'arbitrage ont été organisées fin octobre pour les deux régions. La commission a opté, cette année, de centraliser, sur un seul site, la formation de juge-arbitre. Celle-ci ayant été organisée au TC Marche, nous tenons à remercier les responsables du club pour la mise à disposition des installations.

Nos formations connaissent toujours un franc succès. Plus de 30 participants ont suivi celles-ci avec assiduité. La commission remercie le formateur, Stefaan Rathé du club d'Arlon qui s'investit énormément et qui assure avec brio et dynamisme lesdites formations.

Concernant l'arbitrage, nous demandons aux responsables de club de rappeler à leurs arbitres qu'ils sont tenus pour maintenir leur statut d'arbitre de prêter minimum 5 arbitrages par an. A défaut, un « pending » sera comptabilisé pour l'année. Deux « pendings » consécutifs entraînent automatiquement la perte du statut officiel d'arbitre. Le membre peut, néanmoins, continuer à arbitrer de façon occasionnelle, mais ses prestations ne seront plus officiellement comptabilisées. D'autre part, celui-ci ne sera plus comptabilisé au nombre des arbitres du club.

Pour l'année 2013

De nouvelles règles entrent en vigueur

Concernant l'arbitrage des finales des tournois : sur demande du comité régional, la commission d'arbitrage a accepté, après analyse de la requête, de déroger et revoir les règles en la matière. Il ne sera plus exigé, lors des tournois seniors, à ce que la totalité des finales soient arbitrées. La nouvelle réglementation requiert que 60 % de l'ensemble des finales seniors à arbitrer soient arbitrées autant que possible par un arbitre officiel. Libre choix au juge-arbitre de choisir ou désigner les finales qui seront arbitrées. En contrepartie, si dans les 60% des finales à arbitrer, des finales ne l'étaient pas, l'amende pour non arbitrage serait portée à 25 € par arbitrage manquant.

Pour les tournois jeunes, la commission d'arbitrage souhaite maintenir l'arbitrage de l'ensemble des finales. Cette requête est un souhait de la fédération. Trop de conflits parentaux et autres gâchent le plaisir des jeunes.

Concernant les tournois, le joueur qui perd par W.O. comptabilise une défaite que le W.O. soit excusé ou non.

La date limite d'inscription en tournoi est le mercredi précédant le début du tournoi à minuit.

(Pour les tournois faisant partie du Belgian Circuit, la date limite d'inscription est le mardi précédant le début du tournoi à minuit).

Les jeunes de -12 ans, ayant un classement de C30.3, peuvent participer aux tournois adultes.

Arbitrage et juge-arbitrage

Une journée de remise à niveau et de rappel des obligations sera très probablement programmée pour l'arbitrage. Cette journée sera de type ludique. Pour ce faire, la commission d'arbitrage recherche un club susceptible de mettre à disposition une salle et un terrain de tennis avec chaise, le samedi 23 mars 2013, de 14 à 17h. Une indemnité serait allouée au club pour l'occupation de la salle et du terrain. Une collation serait prise au terme de cet après-midi.

Les formations annuelles d'arbitrage et de juge-arbitrage seront maintenues dans le courant des mois d'octobre et/ou novembre.

En prévision de la mise en place en 2014, d'une nouvelle façon de tirer les tableaux des tournois, système issu du tirage type ITF, VTV, la commission d'arbitrage, dans le cadre de la formation annuelle des juges-arbitres, invitera les responsables et juges-arbitres club à se joindre à cette formation et initiation pour ce nouveau type de tirage. Un courrier sera adressé aux clubs pour rappel.

L'idée d'organiser une rencontre annuelle entre officiels, arbitres et juges-arbitres, sous forme d'un tournoi de doubles, paires tirées au chapeau, mixité demandée, est à l'étude. Ce serait l'occasion de faire plus ample connaissance avec le monde arbitral. Cette journée serait ponctuée d'un repas à prix démocratique. Organisation envisagée pour fin septembre - début octobre. Toutes les candidatures de clubs désireux de mettre leurs installations à disposition pour ce type de d'organisation sont les bienvenues.

J'espère ne pas avoir été trop long. Merci pour votre bonne attention.

Bonne saison à vous.

Michel Colson

B. Commission sportive :

Thierry Marot développe les points ci-après :

Nouveautés 2013

En tournoi :

- Inscription : sauf en cas de clôture anticipée, la date limite d'inscription est le mercredi précédant le début du tournoi à minuit. Aucun ajout ou retrait ne peut être effectué après la clôture des inscriptions.
Pour les tournois faisant partie du Belgian Circuit : la date limite d'inscription est le mardi précédant le début du tournoi à minuit.

- Catégorie : ajout de la catégorie Messieurs 45 I (A à B+4/6).
- Jeunes : pour pouvoir jouer en adultes, les jeunes de -12 ans doivent être classés C30.3 minimum. Par contre en interclubs, les jeunes de -12 ans doivent être classés minimum C15.5.
- W.O. : un joueur qui perd par WO :
 - comptabilise une défaite que le W.O. soit excusé ou non
 - ne bénéficie jamais de bonus
 - le certificat médical est toutefois toujours nécessaire pour éviter les points de pénalité et la suspension si le joueur cumule 2 WO non excusés.

En interclubs :

- Remise des rencontres - généralités :
Toute rencontre non commencée ou qui n'est pas terminée le jour même doit se jouer ou se continuer au point où elle a été arrêtée dans les installations du club désigné visité au calendrier officiel et être terminée au plus tard le cinquième jour y compris la date calendrier initialement programmée.
Ex. : une rencontre Dames ou Jeunes, programmée le samedi 20 avril et qui est reportée, doit se terminer le mercredi 24 avril au plus tard.
Une rencontre Messieurs programmée le dimanche 21 avril et reportée, doit se terminer le jeudi 25 avril.
- Formule Messieurs 4 simples + 2 doubles : extension à la division II (en plus des divisions III, IV, V, VI et VII déjà organisées en 2012).

Défibrillateur obligatoire à partir du 31/12/2013.

Thierry Marot a également signalé l'obligation pour chaque club d'avoir une connexion internet pour la gestion des tournois en ligne à partir de décembre 2013 où le nouveau système de tirage au sort sera d'application.

Rappel

Super Tie-break : application du « super tie-break » avec le premier à 10 et avec 2 points d'écart dans toutes les compétitions de doubles en interclubs et en tournois (adultes et jeunes). En Messieurs 60 et plus et en Dames 50, cette règle est également d'application en simples.

Quelques remarques sont formulées :

- le nouveau système de WO mis au point cette année risque d'entraîner une succession de WO dans le cas où un joueur s'inscrit dans 4 catégories et qu'il se blesse dans le premier match, il comptabilisera une défaite pour blessure et 3 WO. Ne peut-on mettre en place une commission d'analyse des différents cas spécifiques ?
- le nouveau programme tournoi se gérant directement en ligne, qu'en sera-t-il des clubs n'ayant pas accès à internet ?
- concernant la programmation des rencontres interclubs en Messieurs 60 et plus se jouant l'après-midi en semaine, n'est-il pas possible de les programmer à une heure plus conviviale ?

Ces remarques pertinentes seront analysées lors d'une réunion de la Commission sportive.

Thierry MAROT

9. Rapport du coordinateur sportif régional :

Ce rapport se fera autour des points suivants :

1. les entraînements fédéraux
2. les résultats marquants des jeunes élites
3. le circuit 12 m
4. la formation des cadres
5. le projet « Tennis à l'école »
6. la labellisation

Entraînements AFT 2012-2013

La formule mise en place pour les entraînements AFT est composée de 3 statuts :

- Le statut « Tennis Etudes » : qui propose un encadrement 24h/24 au centre Ligue à Mons sous forme d'internat. Cette année, Charles Tzicas du TCBS Tamines et Théo Van de Weghe du TCSG Ciney bénéficient de cet encadrement.
Malheureusement, Déborah Kerfs et François Azzola, pour des raisons diverses, ont quitté le centre.

- Le statut « Team Elite » : qui propose aux joueurs un encadrement sportif d'une dizaine d'heures reprenant 1 ou 2 séance(s) au centre Ligue à Mons (les rassemblements), 2 séances dans leur club respectif et 2 séances de préparation physique.
Cette année, 6 joueurs possèdent ce statut : Adeline Lardinois, Louis Herman, Philippine Janssens, Léa Mouton, Mila Zannier et Emilien Demanet.
- Le statut « Rassemblements Régionaux » : qui est, lui, plus léger et propose 2 entraînements AFT dans le club complété par un encadrement club.
Cette saison, 16 joueurs sont repris dans ce programme.

Pour entraîner ces joueurs, nous avons fait appel cette saison à :

- Mathieu Da Silva, Anne Van Loo et le club de La Cova
- Christophe Decock et le club de La Citadelle
- Nicolas Furnémont et le club de Marche
- Mehdi Djemail de TC Orée du bois
- Arnaud Graisse du TS Gembloutois

Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier tous ces entraîneurs pour leur investissement ainsi que les clubs qui ont accepté de mettre des terrains à disposition pour ces entraînements.

Résultats de nos élites jeunes

Volontairement, je ne parlerai que des compétitions qui rassemblent d'autres joueurs que nos joueurs régionaux et de catégorie « élite » afin de pouvoir situer notre niveau régional dans les différents paysages tennistiques de haut niveau.

Plusieurs joueurs ont brillé l'année dernière, mais relevons plus particulièrement les suivants :

- Théo Van de Weghe qui a explosé à partir de mars
 - Victoire au Masters de l'Espérance en -12
 - Victoire en Suisse en U12 Tennis Europe
 - Finaliste à Bressuire en France en U12 Tennis Europe
 - Vainqueur de Borman AFT
 - ...
- Charles Tzicas qui est en train de littéralement exploser avec récemment des victoires :
 - à l'Argayon et à Saint-Trond et se positionne comme n°1 belge de sa catégorie
- Adeline Lardinois qui a survolé le tournoi de la Grande Région qui était, cette année, organisé en Allemagne. Notons que dans la compétition par équipe nos filles sont revenues avec la coupe.
- Juliette Bastin qui a remporté la catégorie Dames 1 Bis aux Championnats de la Fédération Wallonie-Bruxelles contre une autre joueuse de la région, à savoir Mathilde Trigaux.
- Notons également la sélection nationale de Louis Herman pour les Championnats d'Europe par équipe suite à ses bons résultats dans les tournois de sélection de Saint-Trond et de l'Argayon qui sont les tournois de sélection.

Circuit régional 12 m

Rappelons que notre circuit 12 m se porte toujours très bien avec plus de 110 participants différents et 17 étapes en hiver et sensiblement les mêmes chiffres en été.

Par contre, soulignons le manque de petites filles dans ces tournois alors qu'elles sont bien présentes dans les différentes écoles de tennis.

Notons également les dérives de certains parents qui utilisent cet outil d'accueil merveilleux comme un moyen de pression sur leur enfant en faisant passer la recherche de résultat immédiat en premier plan au lieu du plaisir du jeu.

Formation des cadres AFT

Les chiffres de l'année sont les suivants :

- 40 personnes de la région ont suivi la formation « animateur »
- 12 la formation niveau 1
- 5 la formation niveau 2

Labellisation

Vous devez certainement avoir pris connaissance du nouveau plan de labellisation mis en place par la Direction Sportive de l'AFT.

Les clubs qui désiraient obtenir un label mettant en évidence les différents services qu'ils proposent à leurs membres devaient se manifester pour le 15 décembre.

7 clubs de notre région ont entrepris les démarches contre 25 au Brabant, 3 à Liège et 9 au Hainaut.

Tennis à l'école

Dans ce projet, l'AFT veut faire profiter les clubs de la convention de collaboration qu'elle a signée avec l'AFFSS (Association Francophone des Fédérations Sportives Scolaires).

Ce projet consiste à faire venir des classes issues des écoles proches d'un club dans ce club entre janvier et juin. L'année dernière, 5 clubs se sont manifestés et il y a en aura 12 en 2013.

Visites aux clubs

Je terminerai en disant qu'afin d'augmenter la synergie entre l'AFT et les clubs, en tant que coordinateur sportif de la région, je suis disposé à me rendre dans les clubs à la demande de ceux-ci pour :

- expliquer le plan de labellisation
- expliquer la réforme des formations
- expliquer le projet « Tennis à l'école »
- expliquer les compétitions pour jeunes
- débattre ou exposer avec les moniteurs du club certains thèmes touchant à l'enseignement du tennis
- ...

Salutations sportives

DERMIENCE Michaël

10. Election de 4 administrateurs au Conseil d'administration :

Sont sortants et rééligibles : (présentés dans l'ordre alphabétique)

Monsieur Guy CHARLET (TC Perwez)

Monsieur Michel COLSON (TC Géronsart)

Madame Léa MESTACH (TC Grand Ohey)

Est sortant :

Monsieur Jacques CARRIER (TC Marche) décédé en cours de mandat qui se terminait également cette année.

Sont candidats : (présentés dans l'ordre alphabétique)

Monsieur Guy CHARLET (TC Perwez)

Monsieur Michel COLSON (TC Géronsart)

Madame Léa MESTACH (TC Grand Ohey)

Monsieur Steve TADIC (TC Baudet Bertrix)

Comme il n'y a que quatre candidats pour les quatre places vacantes, l'Assemblée marque accord pour l'élection des quatre candidats à main levée.

Sont élus : Messieurs Guy CHARLET, Michel COLSON, Steve TADIC et Madame Léa MESTACH.

11. Interpellations et divers :

Néant.

La séance est levée à 17h.

Le Secrétaire régional f.f.,
Guy Charlet

Annexe : les comptes des résultats 2012, le projet de budget 2013.